



Demande de subvention

ASSOCIATIONS

SPORTIVES

PARIS 2024

Année 2019

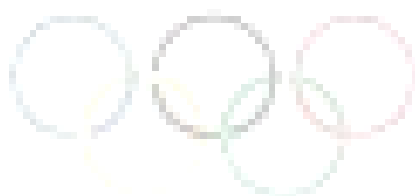
NOM DE L'ASSOCIATION :

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS : 31 janvier 2019

à retourner accompagnée des pièces jointes impérativement au Service des Sports et de la Vie Associative.



PARIS 2024



NOTICE EXPLICATIVE

Fiche 1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Remplir les éléments d'identification de votre association, les coordonnées, le domaine d'activité, le nombre adhérents et les membres du bureau.

Fiche 2 Bilan financier de l'année 2018 *Etablir le compte rendu financier de l'année 2018.*

Fiche 2.1 Budget prévisionnel de l'année 2019 *Etablir le budget prévisionnel de l'année 2019 et ainsi définir la subvention municipale demandée.*

Fiches 3.1 Fiche projet associatif *Citez, l'objet de votre association, ainsi que les principaux objectifs de votre projet.*

Fiches 3.2 Fiche spécifique sport *Détaillez le niveau de vos équipes ou de vos athlètes individuels.*

Fiche 4 Attestation sur l'honneur *Le représentant légal de l'association doit remplir et signer l'attestation. Veuillez remplir ou fournir un RIB*

Les retours de documents devront se faire au plus tard le **31 janvier 2019** par mail ou dépôt de dossier auprès des référents suivants :

- Service des Sports et de la Vie Associative : M.AUBRET Christophe (Hôtel de ville, tél : 01.30.28.79.60 ; Mail : sports.vieassociative@beaumontsuroise.fr)

Pièces à fournir obligatoirement au dossier :

- ✓ Récépissé de création de l'association (uniquement pour une 1ere demande)
- ✓ Photocopies de tout changement (statuts, bureau, Président, siège social)
- ✓ Le Procès verbal de la dernière assemblée
- ✓ Justificatif des demandes de financement auprès d'autres collectivités ou organismes (copie de la demande) et leurs réponses éventuelles.
- ✓ Fournir un RIB.
- ✓ Attestation de quitus de l'assemblée générale sur le compte de résultat (rapport du commissaire aux comptes) **uniquement pour les associations concernées.**
- ✓ Attestation d'assurance Responsabilité Civile

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION :

1

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUTES LES DISCIPLINES PRATIQUEES AU SEIN DE L'ASSOCIATION (AFFILIEES OU NON)

N° de récépissé à la Préfecture : Date :

Fédération d'affiliation : N° d'affiliation :

N° SIRET : Code APE :

ADRESSE :

TELEPHONE : EMAIL :

SITE INTERNET :

DOMAINE D'ACTIVITE :

LOISIR SPORT AUTRE

NOMBRE TOTAL D'ADHERENTS

ADHERENTS	BEAUMONTOIS		DU HAUT VAL D'OISE		EXTERIEUR	
	- 18 ans	+ 18 ans	- 18 ans	+ 18 ans	- 18 ans	+ 18 ans
MASCULINS						
FEMININES						
EN SITUATION DE HANDICAP						

Nombre de salariés dans l'association :

Nombres de bénévoles dans l'association :

CONDITIONS D'ACCES A L'ASSOCIATION

GRATUIT COTISATIONS ADHESIONS

MONTANTS :

MONTANTS :

MONTANTS :

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION (à photocopier si nécessaire)

Fonction	Nom – Prénom	Adresse	Téléphone	E-mail
Président				
Trésorier				
Secrétaire				
Correspondant				

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1

PARTICIPATIONS ACTUELLES OU ENVISAGEES AUX ANIMATIONS MUNICIPALES

ANIMATIONS	PARTICIPATIONS DE L'ASSOCIATION			REMARQUES
	PARTICIPE	NE PARTICIPE PAS	ENVISAGE DE PARTICIPER	
FORUM DES ASSOCIATIONS				
REUNIONS D'INFORMATIONS				
ANIMSPORT				
SEMAINE BANALISEE SPORT CULTURE				
ECOLE DES SPORTS				
FÊTE DE LA MUSIQUE				
PATINOIRE				
AUTRES				

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION NOM DE L'ASSOCIATION :	1
--	----------

ENCADREMENT DE LA PRATIQUE (A REMPLIR SI NECESSAIRE)

NOM	Prénom	Diplôme /Concours		Autre formation	Catégorie : Activité encadrée proposée :
		Fédéral	Etat (BPJEPS, BEES, etc.)		

BILAN FINANCIER 2018

2

Cette fiche doit obligatoirement être établie, avec toute nouvelle demande de subvention.

Exercice

Date de début :

Date de fin

DEPENSES	Prévision	Réalisation	RECETTES	Prévision	Réalisation
I Charges directes affectées à l'action			I. Ressources directes affectées à l'action		
60 - Achat			70 –Ressources propres		
- Achats de matériel			- Prestations de service		
- Achats de matières et fournitures			- Vente de marchandise		
- Autres fournitures			- Produits des activités annexes		
61 - Services extérieurs			74- Subventions d'exploitation		
- Locations			- Etat (précisez les ministères)		
- Entretien et réparation					
- Assurance			- Région		
- Documentation					
62 - Autres services extérieurs			- Département		
- Rémunérations intermédiaires					
- Publicité, publication			- Commune/EPCI		
- Déplacements, missions					
- Frais postaux et de télécom					
- Services bancaires, autres					
63 - Impôts et taxes			Organismes sociaux (à détailler):		
- Impôts et taxes sur rémunération					
- Autres impôts et taxes			- Fonds européens		
64- Charges de personnel			- Emplois aidés (ASP)		
- Rémunération des personnels			- Autres recettes (précisez)		
- Charges sociales			75 - Autres produits de gestion		
- Autres charges de personnel			Dont cotisations		
65- Autres charges de gestion			76 - Produits financiers		
66- Charges financières			77 - Produits exceptionnels		
67- Charges exceptionnelles			78 – Reports		
68- Dotation aux amortissements					
II. Charges indirectes affectées à l'action			II. Ressources indirectes affectées à l'action		
- Charges fixes de fonctionnement					
- Frais financiers					
- Autres					
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES			TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS		
86- Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
- Secours en nature			- Bénévolat		
- Mise à disposition gratuite de biens			- Prestations en nature		
- Personnel bénévole			- Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		

BUDGET PREVISIONNEL

2.1

Année 2019

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats		70 - Ventes, prestations de services, marchandise	
Achats de matériel sportif		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat	
61 - Services extérieurs		Région	
Sous-traitance générale		Département	
Locations		Ville de Beaumont-sur-Oise	
Entretien et réparation		Autres communes	
Assurances			
Documentation			
Divers			
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications			
Déplacements, missions			
Frais postaux et de télécommunications		Fonds européens	
Services bancaires, autres		CNASEA (emplois aidés)	
63 - Impôts et taxes		Autres (précisez)	
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion	
Rémunérations des personnels		Dont cotisations	
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature Bénévolat		Prestations en nature	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Dons en nature	
Personnel bénévole			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

L'association sollicite une subvention totale de

€

- (1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités. (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros

Fiche Projet associatif	Discipline(s) concernée(s) :	3
--------------------------------	-------------------------------------	----------

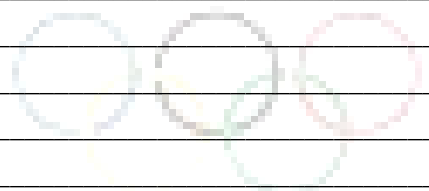
Si vous possédez un projet associatif le joindre au dossier

Objet de l'association :

Objectif(s) de l'association :

Actions visant à la réalisation de l'objectif ou des objectifs dont actions Exceptionnelles ou Nouvelles :

PARIS 2024



Critères d'évaluation des objectifs poursuivis :

Durée de votre projet (précisez le nombre de mois ou d'années)

Si vous avez été subventionné l'année dernière à quelles étapes en sont vos projets lancés en 2017/2018 :

Fiche spécifique sport	Discipline(s) concernée(s) :	3.2
---------------------------------------	-------------------------------------	------------

NIVEAU DE PRATIQUE SPORTIVE

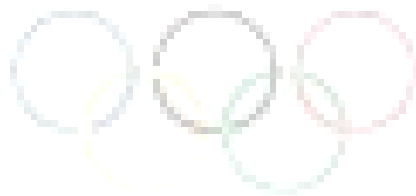
Vous devez répertorier votre total d'équipes ou d'athlètes individuels par niveau et par sexe

NIVEAU DE PRATIQUE	MASCULINS		FEMININES	
	Nbre d'équipes	Athlète individuel	Nbre d'équipes	Athlète individuelle
DEPARTEMENTAL				
REGIONAL				
INTER REGIONAL				
NATIONAL				

INTERNATIONAL				
---------------	--	--	--	--



PARIS 2024



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

4

Cette fiche doit obligatoirement être remplie et signée pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné(e), (NOM et Prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- **demande une subvention totale de : €**
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée **sur le compte bancaire ou postal de l'association** :
 - Nom du titulaire du compte :
 - Banque :
 - Domiciliation :

FOURNIR OBLIGATOIREMENT UN RIB

Fait, le à

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES :



PARIS 2024

